



République Française  
Ville de Saint-Cloud

Département des Hauts-de-Seine

## Conseil d'Administration Du Centre Communal d'Action Sociale

Délibération 2022 - 61

Pôle Solidarité, citoyenneté et santé Séance du 15 septembre 2022

### Secrétaire de séance

Sylvie SOIRAT

Présents : 13

Pouvoirs : 1

Votants : 14

Ne prend pas part : 0

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

### Présents

#### Le Président

M. Éric BERDOATI

#### Le Vice-Président

M. Jean-Christophe PIERSON

#### Les Elus

Mme Mireille GUEZENEC

M. Jean-Claude TREMINTIN

Mme Virginie RECHAIN

Mme Diane MICHOUDET

M. Nicolas PUJOL

M. Rafaël MAYCHMAZ

Mme Irène DOUSAS

#### Autres

Mr Claude BOGACZ

M. Xavier CROSNIER  
LECONTE

M. Vincent NOEL

Mme Catherine PERRAUDEAU

M. Alain RAVAILLER

M. Henri ROISIN

Mme Gisèle THOMAS

M. Marc TIHY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le quinze septembre à 18 heures 00, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-CLOUD se sont réunis sous la présidence de Jean-Christophe PIERSON, Vice-président, pour la séance à laquelle ils ont été régulièrement convoqués par lettre du vendredi 9 septembre 2022.

Le pouvoir suivant a été donné :

- Monsieur Alain RAVAILLER à Madame Gisèle THOMAS

### **61/SIGNATURE D'UNE CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE AUX DISPOSITIFS PREVISIONNELS DE SECOURS POUR LE REPAS DE L'AMITIE OFFERT AUX SENIORS**

#### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code de l'Action Sociale et des Familles,

**Vu** la délibération du Conseil d'Administration en date du 23 juin 2020 nommant Monsieur Jean-Christophe PIERSON, Vice-Président du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

**Vu** l'arrêté du Président du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale en date du 25 juin 2020, donnant délégation de pouvoir et de signature à Monsieur Jean-Christophe PIERSON, Vice-Président,

**CONSIDERANT** que le Centre Communal d'Action Sociale organise le Repas de l'Amitié destiné aux seniors de Saint-Cloud, qui se déroulera samedi 10 décembre 2022 au restaurant municipal, 4 rue des Ecoles,

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de prévoir la présence de secouristes pendant la durée de cette manifestation,

**CONSIDERANT** que cette mise à disposition s'effectuera à titre gratuit,

**CONSIDERANT** que la signature d'une convention relative à la participation de la Croix-Rouge Française aux dispositifs prévisionnels de secours est indispensable pour la mise à disposition de ces secouristes par la Croix-Rouge,

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur Jean-Christophe PIERSON, Vice-Président,

Après en avoir délibéré,

#### **LE CONSEIL:**

**ARTICLE 1 : AUTORISE** Monsieur Jean-Christophe PIERSON, Vice-Président, à signer avec la Croix-Rouge représentée par Madame Frédérique SIDOIS, une convention relative à la participation de la Croix-Rouge Française aux dispositifs prévisionnels de secours pour le Repas de l'Amitié.



**ARTICLE 2 : DIT** que la présence de secouristes pendant la durée du Repas de l'Amitié sera assurée à titre gratuit.

Fait et délibéré à Saint-Cloud, le 15 septembre 2022

Pour extrait conforme,

**Par délégation du Président du CCAS,  
Le Vice-président,**



*Jean-Christophe PIERSON*  
**Jean-Christophe PIERSON**

Télétransmission en Préfecture le : *21/09/22*  
Numéro A.R. - Préfecture : *22\_02385*

Publication électronique par CCAS de Saint-Cloud le : *21/09/2022*

Acte exécutoire en date du : *21/09/2022*